

**REPUBLIQUE DE GUINEE**  
*Travail - Justice - Solidarité*

**Secrétariat d'Etat au Plan**

**Fonds des Nations Unies  
pour la Population**

**Direction Nationale de la Statistique  
Bureau National du Recensement**

**Projet Gui/94/P02**

**RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET  
DE L'HABITATION DE 1996**  
*(Décret D/95/210 PRG/SGG du 26 Juillet 1995)*

# **CARACTERISTIQUES ECONOMIQUES DE LA POPULATION**

**DIALLO Oumar, Ingénieur Statisticien Economiste  
Directeur National de la Statistique**

**Dr BARRY Alpha Ousmane, Economiste  
Chef Section Suivi-Evaluation DNIP**

**Conakry, 2000**

## TABLE DES MATIERES

AVANT PROPOS.....	6
INTRODUCTION.....	7
<b>CHAPITRE I : ASPECTS GENERAUX .....</b>	<b>8</b>
1.1. Principaux concepts utilisés.....	8
1.2. Evaluation de la qualité des données .....	10
1.3. Contexte socio-économique.....	10
<b>CHAPITRE II : CARACTERISTIQUES DE LA POPULATION DE REFERENCE..</b>	<b>14</b>
2.1. Volume global de la population en âge d'activité .....	14
2.2. Structure par sexe et âge .....	15
2.3. Répartition par milieu de résidence .....	17
2.4. Répartition par région naturelle .....	17
<b>CHAPITRE III : ACTIVITES ECONOMIQUES DE LA POPULATION .....</b>	<b>19</b>
3.1. Caractéristiques de la population active .....	19
3.1.1. Volume global de la population active.....	19
3.1.2. Structure par sexe et âge.....	20
3.1.3. Répartition par milieu de résidence.....	21
3.1.4. Répartition par région naturelle.....	21
3.2. Participation à l'activité économique .....	22
3.2.1. Taux global d'activité.....	22
3.2.2. Taux de dépendance économique .....	24
3.2.3. Population active occupée.....	25
3.2.3.1 Répartition par âge et sexe .....	26
3.2.3.2 Répartition par milieu de résidence.....	26
3.2.3.3 Répartition par région naturelle.....	27
3.2.3.4 Répartition par niveau d'instruction.....	27
3.2.3.5 Répartition par types de profession .....	28
3.2.3.6 Répartition par statut dans la profession .....	29
3.2.3.7 Répartition par branches et secteurs d'activité.....	31
3.2.4. Population active au chômage.....	33
3.2.4.1 Volume global .....	33
3.2.4.2 Principales caractéristiques .....	34
3.2.4.3 Taux de chômage .....	35
<b>CONCLUSION.....</b>	<b>37</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE .....</b>	<b>38</b>
<b>ANNEXES.....</b>	<b>39</b>

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau 2.1 : Répartition de la population de 6 ans et plus par situation individuelle par rapport à l'activité économique selon le sexe .....	15
Tableau 2.2 : Répartition de la population inactive par situation individuelle par rapport à l'activité économique selon le sexe.....	16
Tableau 2.3 : Répartition de la population en âge d'activité par âge selon le sexe.....	17
Tableau 2.4 : Répartition de la population totale en âge d'activité par milieu de résidence selon le sexe .....	18
Tableau 2.5 : Répartition de la population en âge d'activité (%) par région naturelle selon le sexe.....	18
Tableau 3.1 : Répartition de la population active par situation individuelle dans l'activité économique selon le sexe.....	20
Tableau 3.2 : Répartition de la population active (%) par groupe d'âge selon le sexe.....	21
Tableau 3.3 : Répartition de la population active (%) par milieu de résidence selon le sexe.	22
Tableau 3.4 : Répartition de la population active (%) par région naturelle selon le sexe.....	22
Tableau 3.5 : Taux global d'activité (%) par groupe d'âge selon le milieu de résidence et le sexe.....	24
Tableau 3.6 : Taux d'activité (%) par région naturelle selon le sexe .....	25
Tableau 3.7 : Taux de dépendance économique (‰) par milieu de résidence et région naturelle selon le sexe .....	26
Tableau 3.8 : Répartition des actifs occupés (%) par groupes d'âges selon le sexe .....	27
Tableau 3.9 : Répartition de la population active occupée (%) par milieu de résidence selon le sexe.....	28
Tableau 3.10 : Répartition de la population active occupée (%) par région naturelle selon le sexe.....	28
Tableau 3.11 : Répartition de la population active occupée (%) par niveau d'instruction selon le sexe .....	29
Tableau 3.12 : Répartition des actifs occupés (%) par types de professions selon le sexe .....	30
Tableau 3.13 : Répartition de la population occupée (%) par statut dans la profession selon le sexe.....	31
Tableau 3.14 : Répartition de la population active occupée (%) par statut dans la profession selon le milieu de résidence et le sexe.....	31
Tableau 3.15 : Répartition de la population active occupée (%) par statut dans la profession selon la région naturelle .....	32
Tableau 3.16 : Répartition de la population active occupée (%) par secteur et branche d'activité selon le milieu de résidence et le sexe .....	33
Tableau 3.17 : Répartition de la population active au chômage selon le sexe.....	34
Tableau 3.18 : Répartition des chômeurs ayant déjà travaillé (%) par région naturelle et niveau d'instruction .....	35
Tableau 3.19 : Répartition de la population active à la recherche du premier emploi (%) par milieu de résidence, région naturelle et niveau d'instruction selon le sexe.....	36
Tableau 3.20 : Taux de chômage (%) par groupes d'âges selon le milieu de résidence et le sexe .....	37

### ANNEXE

Tableau 1 :: Taux de non réponse par situation dans la profession, la profession et la branche d'activité selon le sexe	41
---	----

**Tableau 2 : Rapport de masculinité de la population en age d'activité par groupe d'âge d'âge selon le milieu de résidence** 41

**Tableau 3 : Répartition des actifs (%) par types de profession selon le milieu de résidence et le sexe** 42

## **LISTE DES GRAPHIQUES**

Graphique 2.1 : Rapports de masculinité par groupe d'âge de la population en âge d'activité selon le milieu de résidence .....	17
Graphique 3.1 : Taux d'activité par sexe et par groupe d'âge .....	23

## AVANT PROPOS

Le deuxième Recensement Général de la Population et de l'Habitation (RGPH) a été réalisé du 1<sup>er</sup> au 15 Décembre 1996 sur l'ensemble du territoire national grâce à l'appui financier du FNUAP, de l'USAID, de l'UNICEF, de la Banque Mondiale, de l'ACDI, du PNUD et du Gouvernement Guinéen.

Au cours des différentes étapes de l'exécution de cette importante opération, la Direction Nationale de la Statistique (DNS) a bénéficié de l'appui technique du Bureau Régional du FNUAP basé à Dakar, et de l'Institut de Formation et de Recherches Démographiques (IFORD) de Yaoundé.

Les résultats définitifs du RGPH de 1996 ont été publiés par arrêté du Ministre du Plan et de la Coopération, Président du Conseil National de la Statistique, en date du 15 mars 2000. Ils fournissent les effectifs globaux de la population résidente par sexe et selon les Unités Administratives (Régions, Préfectures et Sous-Préfectures) et le Milieu de Résidence.

La présente publication, composée de 15 volumes fournit d'amples informations sur les principales caractéristiques socio-démographiques et économiques de la population guinéenne en 1996. Il s'agit des rapports suivants :

- Evaluation de la qualité des données ;
- Etat de la population ;
- Caractéristiques d'éducation ;
- Caractéristiques économiques ;
- Etat matrimonial et nuptialité ;
- Fécondité ;
- Mortalité ;
- Migrations en Guinée ;
- Caractéristiques des ménages ;
- Caractéristiques de l'habitation ;
- Situation des enfants en Guinée ;
- Femme guinéenne en 1996 ;
- Handicapés ;
- Situation socio-économique des personnes âgées ;
- Perspectives démographiques.

Par rapport au premier Recensement Général de la Population et de l'Habitation de 1983, de nouveaux sujets concernant les personnes handicapées, les personnes du troisième âge, la situation des enfants et des femmes ont été développés à la demande des utilisateurs.

L'exploitation des données du RGPH-96 a également permis de réactualiser la base de sondage issue du Recensement de 1983 et de mettre sur pied un fichier des localités.

Je remercie les autorités administratives à tous les niveaux et l'ensemble de la population guinéenne pour leur bonne collaboration durant la collecte des données. Je voudrais également au nom du Gouvernement, marquer toute mon appréciation au FNUAP et aux autres partenaires au développement impliqués dans cet important projet (USAID, UNICEF, Banque Mondiale, ACDI et PNUD) pour leur assistance financière et technique.



  
El Hadj Oumar KOUYATÉ  
Secrétaire d'Etat au Plan

## INTRODUCTION

L'activité économique est l'un des aspects les plus importants de la vie d'une société ou d'un pays. La main-d'œuvre disponible y joue un rôle important dans le processus du développement, car elle contribue de façon déterminante à la production des biens et services.

En République de Guinée, la contribution de la main-d'œuvre au processus de développement économique n'est pas bien connue, en raison du manque de données statistiques sur l'emploi.

Le RGPH-96 permet de combler en partie ces lacunes. Les variables saisies au niveau du RGPH-96 portent sur la situation individuelle par rapport à l'activité économique (occupés, chômeurs, individus à la recherche d'un premier emploi, femmes au foyer, retraités, rentiers, élèves et étudiants et autres inactifs), la profession ou l'activité économique exercée, la situation dans l'activité économique (indépendants, employeurs, salariés du secteur public, mixte et privé, membres de coopératives, apprentis et aides familiaux) et la branche d'activité à laquelle se rattache cette activité.

Les données recueillies permettent de cerner :

- Les caractéristiques de la population potentiellement active ;
- la participation de la population à l'activité économique ;
- les caractéristiques de la population inactive.

Cependant, il est important de souligner dès maintenant les limites d'un recensement pour cerner l'activité économique. Un recensement ne permet pas de cerner en profondeur le niveau et la structure de l'emploi, faute d'informations détaillées sur le sujet. Les questions posées sur le sujet sont brèves et se ramènent le plus souvent à une seule question. Alors que d'habitude au niveau d'une véritable enquête sur la main-d'œuvre et l'emploi, il faut toute une série de questions pour cerner les occupations (les individus actifs peuvent simultanément avoir trois à quatre occupations), le chômage (une suite logique de questions doivent être posées sur la recherche de l'emploi et la disponibilité des individus). D'autres aspects concernent la période de référence pour cerner l'emploi actuel (7 derniers jours qui ont précédé le recensement) et l'emploi habituel (12 derniers mois qui ont précédé le recensement). De même, le recensement ne saisit pas les revenus des individus en activité et de ce fait ne permet pas de mettre en relation l'emploi et le revenu qui en découle. Une dernière contrainte liée au recensement concerne la saisie de l'activité économique des femmes car il est difficile à travers une telle opération de faire le partage entre femmes actives et femmes au foyer.

# CHAPITRE 1

## ASPECTS GENERAUX

Ce chapitre aborde les principaux concepts utilisés, l'évaluation de la qualité des données et tente de cerner le contexte socio-économique de l'emploi.

### 1.1 PRINCIPAUX CONCEPTS UTILISES.

On entend par *activité économique*, toute activité qui procure un revenu en espèces ou sous forme de biens et services. L'âge d'activité a été fixé à 6 ans. Cet abaissement de l'âge d'activité (l'âge d'activité pour le recensement de 1983 était fixé à 10 ans) permet de mieux cerner le travail des enfants.

La *période de référence* est la semaine qui a précédé le passage de l'agent recenseur pour tous les individus âgés de 6 ans et plus vivant en milieu urbain et les 12 derniers mois en milieu rural.

La *population d'âge actif* est l'ensemble des individus ayant atteint ou dépassé l'âge minimum de 6 ans. Les questions relatives à l'activité économique ont été posées à toutes les personnes résidentes âgées de 6 ans et plus afin de tenir compte des entrées précoces dans la vie active qui sont non négligeables en République de Guinée. Cependant, certaines analyses ne concernent que les personnes âgées de 15 ans et plus pour des motifs de comparaison internationale.

La *population active* est l'ensemble des individus qui fournissent la main d'œuvre disponible pour la production des biens et services au cours de la période de référence fixée. Elle comprend toutes les personnes occupées ainsi que toutes celles qui sont sans travail et à la recherche d'un emploi rémunéré ou rémunérateur au cours de la période de référence.

La *population active occupée* est l'ensemble des personnes qui ont exercé une activité économique au cours de la période de référence.

La *population active au chômage* est l'ensemble des personnes à la recherche d'un emploi mais qui n'ont pas travaillé au cours de la période de référence. On distingue deux catégories de chômeurs : les chômeurs ayant déjà travaillé et les chômeurs n'ayant jamais travaillé.

La *population inactive* comprend les individus qui ne participent pas à la production des biens et services. Il s'agit des catégories suivantes : retraités, rentiers, femmes au foyer, élèves et étudiants, vieilles personnes et enfants âgés de moins de 6 ans.

Les variables contenues dans le questionnaire du RGPH-96 concernant l'activité économique se rapportent à la situation par rapport à l'activité, la profession, la situation dans la profession et la branche d'activité, chacune de ces variables comportant plusieurs modalités.

La *situation individuelle par rapport à l'activité économique* désigne la situation de toute personne en âge de travailler, sachant qu'elle exerce ou non une activité économique au moment du dénombrement. On distingue les actifs occupés, les chômeurs en quête du premier



emploi, les chômeurs ayant déjà travaillé et les inactifs. Cette dernière catégorie comprend les femmes au foyer, les retraités, les rentiers, les élèves et étudiants et les autres inactifs.

La *profession ou activité économique exercée* désigne le genre de travail effectué durant la période de référence par une personne active. La nomenclature des professions adoptée est une adaptation de la CITP (Classification Internationale Type des Professions). Les dix grands groupes de professions élaborés à partir de cette nomenclature sont les suivants :

- Groupe 1: Membres de l'exécutif et des corps législatifs, cadres supérieurs de l'administration publique, dirigeants et cadres supérieurs d'entreprise ;
- Groupe 2 : Professions intellectuelles et scientifiques ;
- Groupe 3 : Professions intermédiaires ;
- Groupe 4 : Employés de type administratifs ;
- Groupe 5 : Personnel des services et vendeurs de magasin et de marché ;
- Groupe 6 : Agriculteurs, éleveurs, pêcheurs, exploitants forestiers, ouvriers qualifiés de l'agriculture et de la pêche ;
- Groupe 7 : Ouvriers, manœuvres non agricoles et artisans ;
- Groupe 8 : Conducteurs d'installations et des machines ;
- Groupe 9 : Ouvriers et employés non qualifiés et autres ;
- Groupe 10 : Membres des Forces armées.

La *situation dans la profession* désigne le statut d'une personne active si elle est occupée ou par rapport à son emploi antérieur s'il s'agit d'un chômeur ayant déjà travaillé. Elle comprend les modalités suivantes :

- **Travailleur indépendant** : toute personne qui exerce une activité à son propre compte et qui n'emploie pas de salarié ;
- **Employeur** : toute personne qui exploite sa propre entreprise ou qui exerce pour son propre compte une activité et qui emploie un ou plusieurs salariés ;
- **Salarié** : toute personne qui travaille pour un employeur public ou privé et qui perçoit en contrepartie un salaire en espèce ou en nature ;
- **Aide familial** : toute personne qui travaille pour le compte d'une entreprise familiale qu'il s'agisse d'une activité champêtre ou autre sans aucune rémunération ;
- **Apprenti** : toute personne qui apprend un métier sans percevoir une rémunération quelconque ;
- **Membre d'une coopérative**: toute personne qui participe volontairement et de façon active à une activité commune de production dans le domaine agricole, commercial ou artisanal et qui n'est pas salariée, mais reçoit une part des bénéfices réalisés par la coopérative.

La *branche d'activité* concerne le domaine d'activité de l'établissement dans lequel a exercé une personne active occupée au cours de la période de référence. Elle peut désigner aussi l'activité du dernier établissement dans lequel a exercé un chômeur ayant déjà travaillé. La nomenclature des branches d'activité est une adaptation de la CITI (Classification Internationale Types des Industries). Les branches tirées à partir de cette nomenclature sont les suivantes :

- Agriculture, élevage, pêche, sylviculture, forêts ;
- Industries extractives ;
- Industries manufacturières ;

- Bâtiments et travaux publics ;
- Electricité gaz et eau ;
- Commerce, restauration, hôtellerie ;
- Transport, entrepôts, communications ;
- Banque; assurances, activité immobilière ;
- Services et autres ;

## 1.2 EVALUATION DE LA QUALITE DES DONNEES

En l'absence d'une méthode spécifique pour évaluer la qualité des données sur l'activité économique et compte tenu de nombreuses corrections tant manuelles qu'informatiques opérées, la qualité des données est évaluée à travers l'examen des taux de non réponses aux questions se rapportant à chacune des variables étudiées.

S'agissant de la variable "situation individuelle par rapport à l'activité économique", la création d'une modalité « autres inactifs » gêne considérablement l'application de l'approche préconisée, dans la mesure où on y inclut toutes les catégories de populations inactives non spécifiées. En plus, il existe des risques de confusion en milieu rural entre « femmes au foyer » et femmes inactives.

Les trois variables profession, situation dans la profession et branche d'activité se réfèrent à la population active occupée et aux chômeurs ayant déjà travaillé. Les informations disponibles montrent que dans l'ensemble, ces variables n'ont pas posé de problèmes particuliers lors de la collecte. Seulement moins de 5% des individus interrogés ont donné une réponse non satisfaisante à chacune d'elles (voir tableau 1 en annexe).

En général les actifs occupés ont apporté des réponses précises en ce qui concerne l'activité exercée au cours de la période de référence. Le taux de non-réponse varie légèrement d'une variable à l'autre (2,7% pour la situation individuelle par rapport à l'activité, 2% pour la profession et 2,8% pour la branche d'activité). De même, le taux de non-réponse varie selon le milieu de résidence et selon le sexe. Ainsi, pour la situation individuelle par rapport à l'activité, en milieu urbain, ce taux varie entre 4,9% et 3,7%, respectivement chez les hommes et chez les femmes alors qu'en milieu rural, il est de 2,1% et 1,5%, respectivement. En ce qui concerne la variable profession, le taux de non-réponses est plus élevé en milieu urbain qu'en milieu rural quel que soit le sexe (3,1% chez les hommes et 3,6% chez les femmes en milieu urbain contre 1,4% et 2%, respectivement en milieu rural). En revanche, le taux de non-réponses en milieu rural est presque deux fois plus élevé qu'en milieu urbain quel que soit le sexe pour la variable branche d'activité (3,1% en milieu urbain contre 1,7% en milieu rural chez les hommes et 3% en milieu rural contre 1,8% en milieu urbain chez les femmes).

Ce constat permet de conclure que les données sur les caractéristiques de la population active occupée au cours de la période de référence sont complètes et cohérentes. Dans l'ensemble, la population a répondu aux questions posées quel que soit le sexe de l'intéressé.

## 1.3 CONTEXTE SOCIO-ECONOMIQUE

Les activités économiques sont influencés par divers facteurs d'ordre naturel, humain, socio-politique et culturel. Aussi est-il important avant d'aborder le thème proprement dit sur l'activité économique de la population, de faire un bref aperçu sur le cadre réglementaire et le contexte de l'emploi dans notre pays.

Pays côtier largement ouvert sur l'Atlantique, la géographie et la géologie ont comblé la Guinée. La République de Guinée couvre une superficie de 246 000km<sup>2</sup> et s'étend sur 800 km d'Est en Ouest et 550 km du Nord au Sud<sup>1</sup> avec une population de 7 156 406 habitants. Située entre le 7<sup>e</sup> et le 13<sup>e</sup> parallèle à mi-distance entre l'Equateur et le Tropique de Cancer, elle est limitée par l'Océan Atlantique à l'Ouest, la République de Guinée Bissau au Nord-Ouest, le Sénégal et le Mali au Nord et au Nord-Est, par la Côte d'Ivoire à l'Est, le Liberia et la Sierra Leone au Sud.

Ancienne colonie française, la Guinée a eu son indépendance le 2 Octobre 1958. Depuis cette date, trois Républiques s'y sont succédées: la première de 1958 à 1984, la deuxième de 1984 à 1993. La troisième, quant à elle, a débuté depuis le 29 janvier 1995. Au cours de la seconde République et plus particulièrement après les orientations du discours programme du chef de l'Etat<sup>2</sup>, la Guinée s'est lancée dans de nombreuses réformes économiques et financières pour améliorer sa situation économique. En décembre 1985, un vaste Programme de Réformes Economiques et Financières (PREF) a été mis sur place, avec l'appui des bailleurs de fonds (Banque Mondiale et FMI) et l'assistance bilatérale. Ce programme, comme la plupart des programmes d'ajustement structurel entrepris en Afrique au Sud du Sahara, comportait un volet de mesures de stabilisation (politique monétaire et budgétaire), et un programme de réformes institutionnelles visant à relancer l'offre.

De façon générale, les activités commerciales et le secteur rural (secteur dominant mais faiblement productif) ont positivement répondu aux mesures prises. Cependant, ces mesures prises ont engendré des coûts sociaux importants. Le marché de l'emploi en particulier s'est fortement dégradé. Parmi les entraves à l'emploi, il faut citer la fermeture de nombreuses usines suite à l'application des mesures de restructuration et les difficultés financières des entreprises créées par le secteur privé. En fait, le secteur privé sur lequel le Gouvernement a fondé son espoir dans la mise en œuvre du PREF semble ne pas être en mesure de répondre à cette attente. Les textes réglementaires promulgués et l'adoption de certaines lois ont eu des incidences faibles sur l'offre d'emploi. L'offre d'emploi des entreprises créées, de taille souvent petite et confrontées à la concurrence d'un secteur informel dynamique, est insignifiante par rapport à la demande toujours croissante. Le secteur informel en Guinée présente quatre caractéristiques essentielles : son important poids économique, sa présence dans le secteur moderne, ses relations avec les pouvoirs publics et son dynamisme interne dans un environnement difficile. L'évaluation de l'importance de ce secteur se heurte toutefois au manque de statistiques appropriées. Une étude du BIT effectuée en 1988 a recensé pour les zones de Labé, Mamou, Kankan et Conakry 12 408 entreprises du secteur informel où 48% des travailleurs étaient constitués d'apprentis et 11% d'aides familiaux.

D'après un rapport du PNUD publié en 1990, le secteur informel représente 82% de l'emploi en Guinée. Il contribue pour 54% au PIB en 1994. C'est le second pourvoyeur d'emploi après le secteur rural. Son poids est prépondérant et il joue un rôle important dans l'économie guinéenne. Les résultats de l'EIBC (1994-1995) confirment l'importance de ce secteur. Celui-ci constitue, après l'agriculture, la seconde source de revenu des ménages guinéens. Il procure 22,2% du revenu total disponible au niveau des ménages. Près de 48% des ménages exercent une activité dans le secteur informel. L'EIBC estime à 273 635 individus, le nombre d'employés dans le secteur informel. La crise au niveau de l'emploi a non seulement amplifié

<sup>1</sup> Tayiré DIALLO, « La Guinée, annuel de bilans et perspectives de 1989-1990 », La Guinée économique, (Revue de divers auteurs).

<sup>2</sup> Discours prononcé le 22 décembre 1985.

le taux de chômage (qui a évolué de 1,8% à 3,1% entre 1991 et 1995<sup>3</sup>) mais elle a aussi modifié la structure globale de l'emploi en faveur du secteur informel. D'après l'ESIP et l'EIBC<sup>4</sup> les indicateurs d'emploi en 1995 affichent un taux global d'activité de 60,3% et un taux de chômage de 3,1% au niveau national, de 6,1% pour le milieu urbain et de 10,2% pour Conakry.

Le chômage, selon l'EIBC est un phénomène essentiellement urbain. Le taux de chômage touche environ 10,2% à Conakry et 6,1% dans les autres centres urbains. Il a été aggravé par les réformes économiques et financières appliquées depuis 1985.

Face au chômage sans cesse croissant, les pouvoirs publics, dans le cadre de la promotion de l'emploi, ont envisagé la mise en œuvre de quatre programmes de formation et de stage d'apprentissage pour promouvoir des emplois indépendants. Il s'agit des programmes suivants :

- Programme d'Aide à l'Emploi (PAE)
- Programme de Création de Micro-Entreprises (PCME)
- Programme Spécial d'Insertion des Femmes (PSIF)
- Programme Spécial de Création d'Emplois (PSCE)

Toutefois, ces programmes ne sont pas encore opérationnels du fait de l'absence de financement. En définitive, la politique gouvernementale a des effets encore limités sur l'expansion des emplois salariés.

Le Gouvernement cherche à créer et à mettre en place toutes les conditions favorables pour un climat d'investissement en Guinée. Il a élaboré un code des investissements attrayant pour les investisseurs. Il a aussi mis en place des organismes de promotion et d'accompagnement des mesures d'ajustement pour en atténuer les effets négatifs. Le Centre de Création et de Développement des Entreprises. (CCDE) a été mis en place par le Gouvernement pour orienter les possibilités de création d'emplois. Une autre institution de politique de promotion de l'emploi du Gouvernement est l'ONEMO (Office National de l'Emploi et de la Main-d'œuvre) qui s'occupe essentiellement des procédures d'embauche.

La politique du gouvernement en matière d'emploi est libérale : l'ordonnance 91/002/PRG/SGG du 8 janvier 1991 libéralise totalement les formalités d'emploi. Il dispose en son article 1 que "l'embauche des travailleurs de nationalité guinéenne n'est soumise à aucune formalité préalable telle que déclaration, autorisation, notification, agrément, visa ou autre auprès d'une quelconque autorité administrative". L'accès à n'importe quel emploi est ouvert à tous les citoyens des deux sexes, sans discrimination aucune, si on est apte et on a les compétences requises. L'âge légal pour le premier emploi est très variable et dépend du secteur, des aptitudes et du milieu. Le code de travail guinéen dans son article 31 fixe l'âge légal pour les apprentis à 14 ans, le premier emploi à 18 ans tandis que pour être patron il faut être âgé de 18 ans au moins. L'âge de la retraite est variable, 55 ans ou 30 ans de service pour la hiérarchie B, 60 ou 65 ans pour la hiérarchie A, selon le corps de profession. On notera par ailleurs qu'il n'existe pas en Guinée de système formel d'inscription à l'Office National d'Emploi, ni de système d'allocation en cas de chômage.

Selon les dispositions du décret 91/002/PRG/SGG du 8 Janvier 1991, du code de travail en son article 31 et 176 et les conventions internationales en son article 111 sur la discrimination

<sup>3</sup> Rapport économique et social 1994-1995 DNPE/MPC.

<sup>4</sup> L'Enquête Intégrale Budget Consommation, 1995.

en matière de travail, l'emploi en Guinée est accessible aux deux sexes dans les mêmes conditions de compétence technique et d'aptitude physique.

Cependant, le code de travail guinéen en son article 187 protège les femmes et les enfants qui ne doivent pas être employés dans les établissements insalubres ou dangereux où ils seraient exposés à des risques sanitaires. Le faible niveau de scolarisation des femmes constitue un handicap sérieux pour leur accès à des emplois modernes.

## CHAPITRE 2

### CARACTERISTIQUES DE LA POPULATION DE REFERENCE

Ce chapitre porte sur les caractéristiques de l'ensemble des individus potentiellement actifs, c'est-à-dire susceptibles de se déplacer sur le marché de travail. Comme indiqué au chapitre précédent l'âge d'activité a été fixé à 6 ans pour permettre de mieux cerner le travail des enfants. La population en âge d'activité constitue la population de référence. Toutes les questions relatives à l'activité économique ont été administrées à cette population au cours du RGPH-96.

#### 2.1 VOLUME GLOBAL DE LA POPULATION EN AGE D'ACTIVITE

En réponse à la question «quelle est votre situation individuelle par rapport à l'activité économique ?», les individus en âge de travailler ont été classés comme actifs (actifs occupés, chômeurs ayant déjà travaillé et chômeurs en quête d'un premier emploi) ou inactifs (femmes au foyer, retraités, rentiers, élèves et étudiants et autres inactifs).

Le tableau 2.1 fournit la répartition de la population âgée de 6 ans et plus par rapport à l'activité économique selon le sexe.

**Tableau 2.1 : Répartition de la population de 6 ans et plus par situation individuelle par rapport à l'activité économique selon sexe.**

Situation individuelle par activité	Masculin		Féminin		Ensemble		RM
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	
Population active	1 769 876	66,6	1 616 885	57,0	3 386 761	61,6	109,5
Population inactive	887 654	33,4	1 218 682	43,0	2 106 336	38,4	72,8
Total	2 657 530	100	2 835 567	100	5 493 097	100	93,7

Source : RGPH-96

Le Recensement général de la Population et de l'Habitation (RGPH-96) a dénombré un effectif de 5.493.097 individus en âge d'activité (soit 76,7 % de la population totale). Plus de la moitié de la population potentiellement active (52%) est composée de femmes. On décompte près de 94 hommes pour 100 femmes en âge d'activité.

La principale composante de la population âgée de 6 ans et plus est constituée par la population active qui représente 61,6 % de cet ensemble. On compte plus d'actifs parmi les hommes (66,6%) que parmi les femmes (57%).L'examen des caractéristiques de cette composante fera l'objet du chapitre suivant.

S'agissant de la seconde composante de la population âgée de 6 ans et plus, le RGPH-96 a permis de dénombrer 2.106.336 personnes inactives au niveau de l'ensemble du pays.

L'examen du tableau 2.2 montre que le recensement a dénombré un effectif de 2.106.336 d'individus inactifs âgés de 6 ans et plus, soit 38,3% de la population âgée de 6 ans et plus. La prédominance des femmes est manifeste au niveau de la population inactive/ on décompte

près de 73 hommes inactifs pour 100 femmes inactives. Le surnombre de femmes inactives s'explique par le fait qu'il est très difficile au niveau d'un recensement, de faire le partage entre "femme au foyer" et femme exerçant effectivement une activité économique.

Les élèves et étudiants constituent la composante la plus importante de la population inactive et représente 44,4 % de cet ensemble (près de 68 % pour le sexe masculin et 27,4 % pour le sexe féminin). La seconde composante est constituée par les « autres inactifs » qui totalise 30% de la population inactive. Ce groupe dont le poids est considérable comprend le enfants âgés de 6 ans et plus qui ne vont pas à l'école et qui n'exercent aucune activité économique, les personnes âgées qui ne travaillent pas, les personnes souffrant d'un handicap mental ou physique, qui n'exercent aucune activité par ce fait. Les femmes au foyer représentent 24,6 % de la population inactive. C'est la composante la plus importante au niveau des femmes inactives car elle totalise 42,5 % du total des femmes inactives. Les retraités et les rentiers ont une part négligeable (0,7 % et 0,3 %, respectivement).

**Tableau 2.2 : Répartition de la population inactive par situation individuelle par rapport à l'activité économique selon le sexe.**

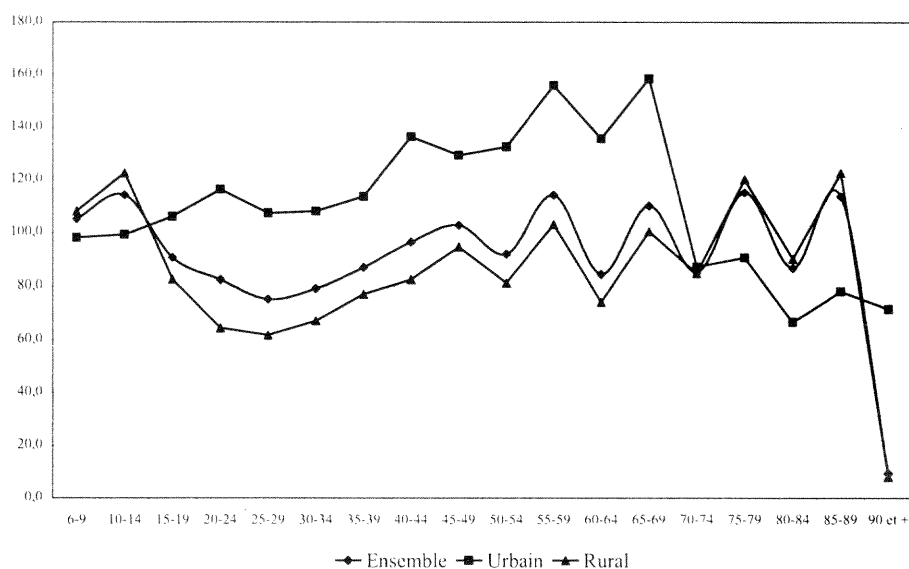
Situation individuelle par activité	Masculin		Féminin		Ensemble		R de masc.
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	
Femmes foyer	-		517 983	42,5	517 983	24,6	-
Elèves et étudiants	601 571	67,8	333 472	27,4	935 043	44,4	180,4
Retraités	12 806	1,4	1 222	0,1	14 028	0,7	1047,9
Rentiers	3 679	0,4	2 439	0,2	6 118	0,3	150,8
Autres inactifs	269 598	30,4	363 566	29,8	633 164	30,0	74,1
<b>Total</b>	<b>887 654</b>	<b>100</b>	<b>1 218 682</b>	<b>100</b>	<b>2 106 336</b>	<b>100</b>	<b>72,8</b>

Source : RGPH-96

## 2.2 STRUCTURE PAR SEXE ET PAR AGE

La population en âge d'activité présente une structure par sexe et par âge proche de celle de la population totale du pays. L'examen de la structure quinquennale par groupes d'âges (voir tableau 2.3) montre que les moins de 15 ans représentent 30,5% de la population âgée de 6 ans et plus (près de 33% pour le sexe masculin et 28,3 % pour le sexe féminin). A l'extrême opposé, on dénombre 5,5% de personnes âgées de 65 ans et plus (5,4 % de personnes du troisième âge de sexe féminin et près de 6 % du sexe masculin).

Graphique 2.1 : Rapports de masculinité par groupe d'âges de la population en âge d'activité selon le milieu de résidence



Une seconde caractéristique de la population potentiellement active, c'est la prédominance des femmes : près de 94 hommes pour 100 femmes (voir tableau 2 en annexe ou graphique 2.1). Le surnombre de femmes est surtout manifeste au niveau des groupes d'âges de 15-54 ans. Ce constat est manifeste en milieu rural. Cependant, le phénomène contraire est observé en milieu urbain où on décompte un nombre plus élevé d'hommes potentiellement actifs au niveau de tous les groupes d'âges allant de 15 à 65 ans, ce qui traduit probablement la forte immigration masculine dont subit le milieu urbain.

Tableau 2.3 : Répartition de la population en âge d'activité par âge selon le sexe

Groupes d'âges	Masculin		Féminin		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
6-9	473527	17,8	450148	15,9	923617	16,8
10-14	401336	15,1	350281	12,4	751617	13,7
15-19	307494	11,6	340580	12,0	648074	11,8
20-24	229273	8,6	279715	9,9	508988	9,3
25-29	233198	8,8	311525	11,0	544723	9,9
30-34	185633	7,0	235414	8,3	421047	7,7
35-39	170988	6,4	196931	6,9	367919	6,7
40-44	147618	5,6	153279	5,4	300897	5,5
45-49	115511	4,3	112658	4,0	228169	4,1
50-54	92522	3,5	100466	3,5	192988	3,5
55-59	74974	2,8	65525	2,3	140499	2,6
60-64	72139	2,7	85150	3,0	157289	2,9
65-69	56265	2,1	50803	1,8	107068	1,9
70-74	39129	1,5	45851	1,6	84980	1,5
75-79	25348	1,0	21986	0,8	47334	0,9
80-84	16059	0,6	18815	0,7	34874	0,6
85-89	7971	0,3	6857	0,2	14596	0,3
90 et +	8835	0,3	9583	0,3	18418	0,3
<b>TOTAL</b>	<b>2 657 530</b>	<b>100</b>	<b>2 835 567</b>	<b>100</b>	<b>5 493 097</b>	<b>100,0</b>

Source :RGPH -96



### 2.3 REPARTITION PAR MILIEU DE RESIDENCE

Le tableau 2.4 montre que la majorité de la population de la population potentiellement active (près de 69%) vit en milieu rural. Examiné sous l'angle du sexe, les résultats montrent un surnombre d'hommes en milieu urbain à cause probablement de la forte immigration masculine dont subit ce milieu. On décompte 108 hommes en âge d'activité pour 100 femmes potentiellement actives. En milieu rural, on observe le contraire, c'est à dire un déficit d'hommes. On enregistre près de 88 hommes en âge d'activité pour 100 femmes potentiellement actives.

**Tableau 2.4 : Répartition de la population totale en âge d'activité par milieu de résidence selon le sexe.**

Catégories	Masculin		Féminin		Total		RM
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	
Urbain	888032	33,4	819455	28,9	1707487	31,1	108,4
Rural	1769498	66,6	2016112	71,1	3785610	68,9	87,8
<b>Total</b>	<b>2 657 530</b>	<b>100,0</b>	<b>2 835 567</b>	<b>100,0</b>	<b>5 493 097</b>	<b>100,0</b>	<b>93,7</b>

Source : RGPH-96

### 2.4 REPARTITION PAR REGION NATURELLE

**Tableau 2.5 : Répartition de la population en âge d'activité (%) par région naturelle selon le sexe**

Régions	Population âgée de 6 ans et plus		
	Masculin	Féminin	Total
Basse Guinée	20,0	20,2	20,1
Moyenne Guinée	21,3	24,8	23,1
Haute Guinée	19,3	18,7	19,0
Guinée Forestière	21,5	21,8	21,7
Conakry	17,9	14,5	16,1
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
<b>Effectif</b>	<b>2 657 530</b>	<b>2 835 567</b>	<b>5 493 097</b>

Source : RGPH-96

La répartition de la population en âge d'activité (voir tableau 2.5) est variable selon la région et le sexe. La Moyenne Guinée totalise 23,1 % de la population en âge d'activité, suivie de la Guinée Forestière (21,7 %) et de la Basse Guinée (20,1 %). La Haute Guinée n'enregistre que 19 % d'individus potentiellement actifs. La capitale absorbe 16,1 % de la population âgée de 6 ans et plus.

Du point de vue sexe, on constate que la Guinée Forestière enregistre la proportion la plus élevée d'individus de sexe masculin potentiellement actifs (21,5 % de la population totale

masculine âgée de 6 ans et plus), suivie de la Moyenne Guinée (21,3 % ) et de la Basse Guinée (20 %). En ce qui concerne, la population potentiellement active de sexe féminin, la répartition spatiale est la suivante: Moyenne Guinée (près de 25 % de la population potentiellement active féminine du pays), Guinée Forestière (près de 22 %), Basse Guinée (20,2 %), Haute Guinée (18,7 %) et Conakry (14,5 %).

## CHAPITRE 3

### ACTIVITES ECONOMIQUES DE LA POPULATION

Ce chapitre traite de la participation de la population âgée de 6 ans et plus à l'activité économique. Le questionnaire du RGPH-96 a permis de distinguer parmi les individus potentiellement actifs ceux qui exercent une activité économique et ceux qui sont en chômage au cours de la période de référence. Des questions relatives à la profession exercée, le statut dans l'activité et la branche d'activité économique à laquelle se rattache cette activité ont posées à ces individus.

#### 3.1 PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DE LA POPULATION ACTIVE

Comme indiqué dans le premier chapitre, la population active est composée de l'ensemble des individus âgés de 6 ans et plus qui ont exercé une activité économique ou qui sont en chômage au cours de la période de référence. Au niveau de cette dernière catégorie, le questionnaire du RGPH-96 permet de distinguer les individus en chômage ayant déjà exercé une activité économique de ceux qui sont en quête d'un premier emploi.

##### 3.1.1 VOLUME GLOBAL DE LA POPULATION ACTIVE

**Tableau 3.1 : Répartition de la population active par situation individuelle dans l'activité économique selon sexe.**

Situation individuelle dans l'activité	Masculin		Féminin		Ensemble		Rapport de masculinité.
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	
Occupés	1 728 814	97,7	1 603 486	99,2	3 332 300	98,4	107,8
Chômeurs	21 369	1,2	6 629	0,4	27 998	0,8	322,3
Recherche Premier Emploi	19 693	1,1	6 770	0,4	26 463	0,8	290,9
Total	1 769 876	100	1 616 885	100	3 386 761	100	109,5

Source :RGPH-96

Le tableau 3.1 fournit la répartition de la population active par situation individuelle dans l'activité économique selon le sexe.

Les résultats obtenus chiffrent la population active à 3.386.761 individus. On décompte pour l'ensemble du pays, 109 personnes actives de sexe masculin pour 100 personnes actives de sexe féminin.

Les actifs occupés représentent un effectif de 3.332.300 individus, soit 98,4% de la population active ou 60,7% de la population âgée de 6 ans et plus. On dénombre au total 54.461 chômeurs (1,6 % de la population active) dont 26.463 chômeurs en quête d'un premier emploi (0,8 % de la population active ou 48,6 % de l'ensemble des chômeurs).

Du point de vue distribution par sexe, les résultats montrent la prédominance des hommes parmi les actifs occupés. On dénombre près de 108 actifs occupés pour 100 actives exerçant une activité. S'agissant des chômeurs, le surnombre d'hommes devient plus frappant (322 chômeurs pour 100 chômeuses ayant déjà travaillé et 291 chercheurs d'un premier emploi pour 100 chômeuses en quête d'un premier emploi).

### 3.1.2 STRUCTURE PAR SEXE ET AGE

**Tableau 3.2 : Répartition de la population active (%) par groupe d'âges selon le sexe**

Groupe d'âge	Masculin	Féminin	Total	RM
6-9	8,3	8,0	8,2	117,4
10-14	8,2	8,0	8,1	115,5
15-19	9,6	12,7	11,1	85,2
20-24	9,5	11,4	10,4	93,5
25-29	11,8	13,9	12,8	95,4
30-34	10,0	10,8	10,3	104,0
35-39	9,8	9,2	9,5	119,4
40-44	8,2	7,3	7,8	126,3
45-49	6,3	5,3	5,8	133,7
50-54	4,9	4,5	4,7	123,7
55-59	3,9	2,8	3,4	156,5
60-64	3,6	3,0	3,3	129,9
65-69	2,6	1,6	2,1	187,0
70-74	1,6	0,8	1,3	191,8
75-79	0,9	0,3	0,7	280,7
80-84	0,4	0,2	0,3	238,9
85-89	0,2	0,1	0,1	288,9
90 et +	0,2	0,1	0,1	248,8
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	
<b>Effectifs</b>	<b>1 769 876</b>	<b>1 616 885</b>	<b>3 386 761</b>	<b>109,5</b>

Source : RGPH-96

A l'instar de la structure par sexe et par âge de la population potentiellement active, la structure par tranches quinquénales d'âges de la population active est caractérisée par la jeunesse de la population active. Plus de la moitié de la population active (50,6 %) est âgée de moins de 30 ans (voir tableau 3.2). Les individus âgés de moins de 15 ans représentent une proportion non négligeable de la population active (16,4 %). Ce qui est inquiétant puisque cette frange importante de la population active représente les enfants travailleurs et se trouve de ce fait en marge du système éducatif.

A l'opposé, près de 4,6 % de la population active est âgée de 65 ans et plus. Ce qui dénote un retrait tardif de la population active du système productif à cause certainement du fait que la majeure partie de la population active évolue dans le secteur agricole informel en marge donc de tout système de prise en charge ou de retraite.

Les résultats montrent au niveau de tous les âges à l'exception des âges situés entre 15-29 ans, un surnombre d'hommes au niveau de la population active.

### 3.1.3 REPARTITION PAR MILIEU DE RESIDENCE

La population active est très inégalement répartie entre le milieu urbain et le milieu rural. La majeure partie de la population active (79%) réside en milieu rural (voir tableau 3.3).

Examiné sous l'angle du sexe, les résultats montrent un surnombre d'hommes actifs en milieu urbain (197 hommes actifs pour 100 femmes actives). En milieu rural, on observe le contraire : on enregistre 94 hommes actifs pour 100 femmes actives. Ce fait traduit probablement la forte émigration masculine du milieu rural en direction du milieu urbain.

**Tableau 3.3 : Répartition de la population active (%) par milieu de résidence selon le sexe.**

Milieu de résidence	Masculin	Féminin	Total	RM
Urbain	26,7	14,8	21,0	197,0
Rural	73,3	85,2	79,0	94,2
Ensemble	100,0	100,0	100,0	109,5

Source :RGPH-96

### 3.1.4 REPARTITION PAR REGION NATURELLE

Le tableau 3.4 fournit la distribution spatiale de la population active par région naturelle et au niveau de la zone spéciale de Conakry. En dehors de la capitale qui abrite 11,5 % de la population active du pays, les résultats montrent qu'il n'existe pas d'écarts importants entre les quatre régions naturelles du point de vue de la répartition de la population active : Moyenne Guinée (24 %), Guinée Forestière (23,2 %), Basse Guinée (20,7 %) et Haute Guinée (20,6 %).

Le tableau montre également qu'au niveau de la Moyenne Guinée et de la Guinée Forestière, les rapports de masculinité sont en faveur des femmes (près de 89 hommes actifs pour 100 femmes actives en Moyenne Guinée et 93 hommes actifs pour 100 femmes actives en Guinée Forestière). On niveau des autres régions, on enregistre un surnombre d'hommes actifs (les rapports de masculinité se chiffrent à près de 106 pour la Basse Guinée, 118,1 pour la Haute Guinée et 226 pour Conakry). Ces régions sont traditionnellement des régions à forte immigration masculine.

**Tableau 3.4 : Répartition de la population active (%) par région naturelle selon le sexe**

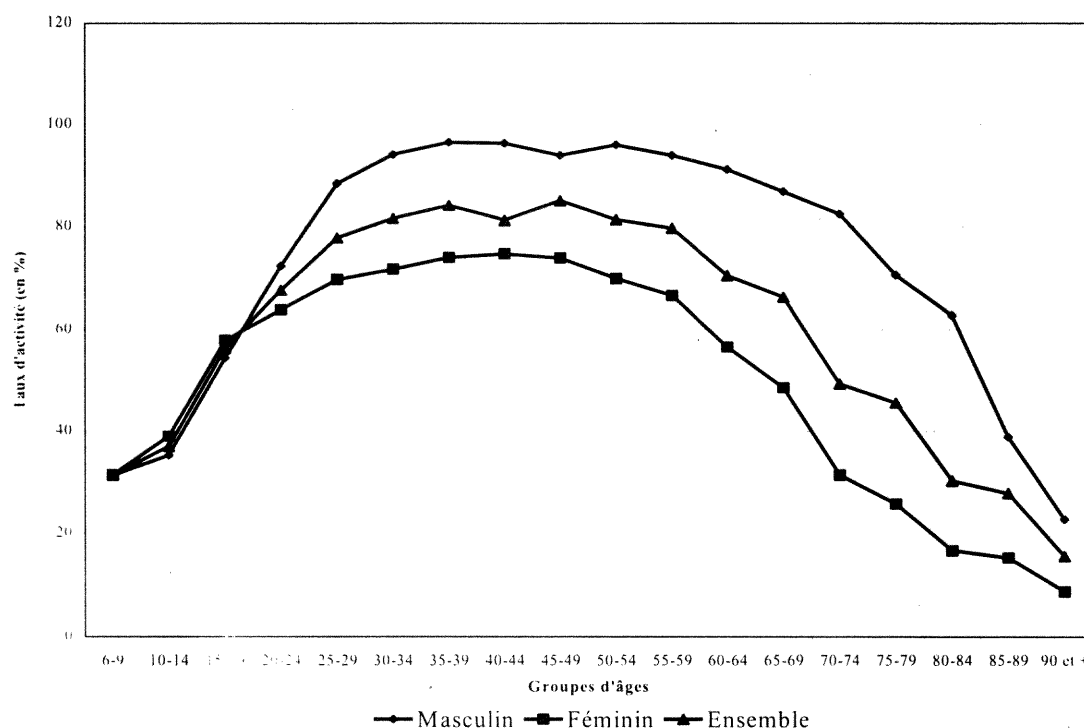
Régions	Masculin	Féminin	Total	Rapport de masculinité
Basse Guinée	20,3	21,0	20,7	105,9
Moyenne Guinée	21,6	26,7	24,0	88,7
Haute Guinée	21,3	19,7	20,6	118,1
Guinée Forestière	21,5	25,2	23,2	93,4
Conakry	15,3	7,4	11,5	226,0
Ensemble	100,0	100,0	100,0	109,5

Source : RGPH-96

## 3.2 PARTICIPATION A L'ACTIVITE ECONOMIQUE

### 3.2.1 TAUX GLOBAL D'ACTIVITE

Graphique 3.1 : Taux d'activité par sexe et par groupe d'âge



L'indicateur couramment utilisé pour cerner l'activité économique de la population est le taux global d'activité. Il est défini comme le rapport de la population active à la population totale âgée de 6 ans et plus. Au niveau de l'ensemble du pays (voir tableau 3.5), ce taux est de 60,7% ( 65,4% pour le sexe masculin et 56,2% pour le sexe féminin). La faiblesse du taux d'activité féminine est certainement due aux difficultés rencontrées pour cerner l'activité féminine en milieu urbain à travers un recensement. Si l'on exclue, la population âgée de moins de 15 ans, le taux d'activité passe à 62,5% (77,6% pour les hommes et 51,6% pour le sexe féminin). Ce taux reflète la proportion de la population légalement autorisée à occuper un emploi et est généralement utilisé pour les comparaisons internationales.

Le taux global d'activité est fortement lié à la structure par âge et sexe de la population active examinée plus haut. L'examen du graphique 3.1 montre que les taux d'activité pour l'ensemble des deux sexes augmentent progressivement pour atteindre les valeurs modales au niveau de la tranche d'âge 45-49 ans. A partir de ces âges, les taux bruts d'activités commencent à décroître tout en demeurant à des niveaux très élevés.

L'analyse des taux d'activité est révélateur des divers facteurs socio-économiques et culturels régissant l'utilisation de la main-d'œuvre à savoir :

- La précocité de l'emploi : le taux global d'activité des individus âgés de 15-19 ans est de 56,3%, 37% pour ceux âgés de 10-14 ans et 31,4% pour les enfants de 6-9 ans (voir tableau 3.5). Ce phénomène est plus marqué en milieu rural. Le taux d'activité des jeunes âgés de 6-9 ans, 10-14 ans et 15-19 ans y atteint respectivement, près de 43 %, 51 % et 72,5% alors qu'en milieu urbain pour les mêmes groupes d'âge, ce taux ne représente respectivement que 2,3 %, 9,5 % et 29%. Ce constat est valable pour les deux sexes. Le faible niveau de scolarisation, la prédominance des activités agro-pastorales où les jeunes s'investissent en qualité d'aide familial justifieraient ce constat. Du point de vue sexe, les jeunes filles sont plus frappées que les jeunes garçons surtout en milieu rural à cause probablement de leur bas niveau de scolarisation ou à défaut de leur faible niveau d'alphabétisation ;
- Le départ tardif du système de production : le taux d'activités des vieilles personnes demeurent élevé : 70,5% pour les individus âgés de 60-64 ans. Ce taux décroît sensiblement pour demeurer à un niveau néanmoins non négligeable pour les individus âgés de 90 ans et plus (15,6%). Le milieu rural est plus concerné que le milieu urbain (le taux d'activité est de près de 75% en milieu rural contre seulement 51,2% en milieu urbain pour les personnes de la tranche d'âges de 60-64 ans). Ce retrait tardif du système de production traduit le fait qu'une proportion importante de la population évolue dans le système informel et exerce des activités agro-pastorales.

**Tableau 3.5 : Taux global d'activité (%) par groupe d'âge selon le milieu de résidence et le sexe**

Groupe d'âges	Ensemble			Urbain			Rural		
	M	F	Total	M	F	Total	M	F	Total
6-9	31,3	31,4	31,4	2,3	2,3	2,3	42,2	43,4	42,8
10-14	35,2	39,0	37,0	8,9	10,0	9,5	47,7	55,2	50,8
15-19	54,4	57,9	56,3	31,5	26,3	29,0	69,9	74,7	72,5
20-24	72,3	63,8	67,6	57,1	35,2	47,0	86,9	79,0	82,3
25-29	88,4	69,7	77,8	80,7	43,0	62,6	94,0	80,8	83,7
30-34	94,1	71,7	81,6	91,4	47,9	70,5	95,9	81,6	87,3
35-39	96,5	74,0	84,2	94,1	51,0	73,9	96,9	82,5	88,8
40-44	96,3	74,7	81,3	95,3	53,6	77,7	97,0	78,6	88,8
45-49	93,9	73,9	85,1	94,1	48,3	77,4	96,8	81,7	89,0
50-54	96,0	69,9	81,4	90,0	41,9	68,4	95,5	77,3	85,6
55-59	93,9	66,6	79,7	79,8	36,8	61,3	94,9	74,5	85,1
60-64	91,2	56,6	70,5	71,6	29,8	51,2	90,9	61,9	74,8
65-69	86,9	48,6	66,3	63,0	23,7	44,7	86,8	53,6	70,9
70-74	82,5	31,4	49,4	53,3	17,0	33,9	73,9	34,0	52,3
75-79	70,6	25,8	45,6	45,0	13,2	28,4	65,5	28,4	48,6
80-84	62,8	16,7	30,3	42,0	10,0	18,8	47,8	17,9	32,0
85-89	38,9	15,3	27,9	20,9	7,2	13,2	41,8	17,4	30,8
90 et +	22,8	8,7	15,6	11,5	4,2	7,2	29,9	9,9	17,5
<b>Total</b>	<b>65,4</b>	<b>56,2</b>	<b>60,7</b>	<b>52,0</b>	<b>28,6</b>	<b>40,8</b>	<b>72,3</b>	<b>67,5</b>	<b>69,7</b>
<b>Total 15 ans et plus</b>	<b>77,6</b>	<b>51,6</b>	<b>62,5</b>	<b>63,8</b>	<b>30,6</b>	<b>47,8</b>	<b>79,0</b>	<b>58,4</b>	<b>68,1</b>

Source : RGPH-96

Examiné sur l'angle du milieu de résidence, le tableau 3.5 montre que le taux d'activité est plus élevé en milieu rural (69,7%) qu'en milieu urbain (près de 40,8%). Cet écart est manifeste au niveau de tous les âges et surtout aux âges scolaires. (6-29 ans). Cette différence s'explique en partie par le niveau et la durée de la scolarisation dans ces deux milieux. Quelque soit le sexe, les taux d'activités sont plus élevés en milieu rural qu'en zone urbaine (67,5% pour le sexe féminin en milieu rural contre 28,6% en milieu urbain, 72,3% pour le sexe masculin en milieu rural contre 52% en milieu urbain). Les raisons de cet écart sont classiques et assez bien connues : faible niveau de scolarisation et prédominance des activités agricoles en milieu rural.

S'agissant de la distribution régionale des taux d'activité, le tableau 3.6 montre que le taux global d'activité ne varie pas de manière importante d'une région naturelle à une autre. Il vaut 65,6 % en Haute Guinée, 65 % en Guinée Forestière, 63,4 % en Moyenne Guinée et 62,3 % en Basse Guinée. La capitale enregistre, le plus faible taux d'activité (43,1 %). Les raisons de cette situation sont classiques et assez bien connues. Le nombre d'élèves et étudiants y est relativement important. Par ailleurs, l'emploi plus moderne, exige une qualification et est très rare par rapport au volume de la population en âge de travailler. De même l'emploi dans le secteur informel exige l'appartenance à un réseau familial ou de relations solides pour trouver du travail. Une troisième raison est liée au faible niveau de l'activité féminine dans la capitale (28,5 %) à cause du fait qu'il y est très difficile de cerner l'activité économique des femmes à travers un simple recensement.

Le même tableau montre que le taux d'activité féminine est très élevé en Guinée Forestière (près de 65 %) et en Moyenne Guinée (près de 61 %). Au niveau de la population active masculine, le taux d'activité le plus élevé est enregistré en Haute Guinée (72,4), suivie de la Moyenne Guinée et de la Guinée Forestière qui enregistrent des taux d'activité respectifs de près de 67 % et 65 %.

**Tableau 3.6 : Taux global d'activité (%) par région naturelle selon le sexe**

Régions	Masculin	Féminin	Total
Basse Guinée	66,6	58,3	62,3
Moyenne Guinée	66,7	60,8	63,4
Haute Guinée	72,4	59,1	65,6
Guinée Forestière	65,1	64,9	65
Conakry	55,7	28,5	43,1
Ensemble	65,4	56,2	60,7

Source : RGPH-96

### 3.2.2 TAUX DE DEPENDANCE ECONOMIQUE

Le taux de dépendance économique exprime la charge économique en termes personnes inactives que supportent les actifs. Il se calcule en rapportant la population inactives totale à la population active totale. Cet indicateur de l'activité économique a l'avantage de prendre en compte en plus des personnes inactives âgées de 6 ans et plus, les enfants de moins de 6 ans qui sont d'office considérés comme inactifs. Le RGPH-96 estime la population inactives totale à 3.662.647 individus dont 1.989.564 individus de sexe féminin.



Le tableau 3.7 fournit la distribution du rapport de dépendance économique par milieu de résidence, région naturelle selon le sexe.

**Tableau 3.7: Rapport de dépendance économique (‰) par milieu de résidence, région naturelle selon le sexe**

	Masculin	Féminin	Total
<b>Milieu de Résidence</b>			
Urbain	1291	32031	1935
Rural	819	887	853
<b>Région Naturelle</b>			
Basse Guinée	947	1175	1058
Moyenne Guinée	941	1036	991
Haute Guinée	827	1203	999
Guinée Forestière	959	934	944
Conakry	1101	3172	1736
<b>Ensemble</b>	<b>945</b>	<b>1231</b>	<b>1082</b>

Source : RGPH-96

Les résultats du RGPH-96 montrent que le rapport de dépendance économique se chiffrait à 1.082 ‰. Cela signifie que 1 000 actifs guinéens supportent par leurs activités économiques, en plus de leur propre personne, le poids de 1.082 personnes inactives. Comme on pouvait s'y attendre, cet indicateur est beaucoup plus élevé en milieu urbain (1 935 ‰) qu'en milieu rural (853 ‰). Au niveau de la Capitale, ce ratio atteint 1736 ‰. Au niveau des régions naturelles, la Basse Guinée présente le rapport de dépendance économique, le plus élevé (1058 ‰). Examiné sous l'angle du sexe, le tableau 3.7 montre que le rapport de dépendance économique est plus élevé au niveau des individus de sexe féminin (1.231 ‰) que ceux du sexe masculin (945 ‰).

### 3.2.3 POPULATION ACTIVE OCCUPEE

La population active occupée constitue comme on l'a indiqué plus haut la principale composante de la population active. Le questionnaire du RGPH-96 a permis de cerner pour tous les individus qui ont déclaré avoir exercé une activité économique au cours de la période de référence, la profession, le statut dans l'occupation et la branche d'activité économique.

Les résultats chiffrent la population active occupée à 3.332.300 individus (voir tableau 3.8), soit 98,4 % de la population active.

### 3.2.3.1 REPARTITION PAR AGE ET SEXE

**Tableau 3.8 : Répartition des actifs occupés (%) par groupe d'âges selon le sexe**

Groupes d'âges	Masculin	Féminin	Ensemble	R M
6- 9	8,5	8,8	8,6	104,9
10-14	8,4	8,8	8,6	103,1
15-19	9,8	12,5	11,1	84,7
20-24	9,6	11,2	10,4	92,4
25-29	11,6	13,5	12,5	92,6
30-34	9,8	10,5	10,1	100,5
35-39	9,3	9,1	9,2	110,1
40-44	8,1	7,1	7,6	121,7
45-49	6,4	5,2	5,8	131,8
50-54	5,0	4,4	4,7	121,9
55-59	3,9	2,7	3,4	154,6
60-64	3,6	3,0	3,3	128,8
65-69	2,7	1,6	2,1	186,3
70-74	1,6	0,9	1,3	192,6
75-79	0,9	0,5	0,7	283,2
80-84	0,4	0,2	0,3	243,6
85-89	0,3	0,1	0,1	292,8
90 et +	0,1	0,1	0,1	251,7
<b>Total</b>	100,0	100,0	100,0	
<b>Effectif</b>	<b>1 728 814</b>	<b>1 603 486</b>	<b>3 332 300</b>	107,8

Source : RGPH-96

L'examen de la structure quinquennale par âge et sexe de la population active occupée (voir tableau 3.8) fait ressortir des caractéristiques semblables à celles dégagées au niveau de la population active à savoir:

- la prédominance d'hommes actifs occupés (près de 108 hommes actifs occupés pour 100 femmes actives occupées). Ce constat est valable au niveau de tous les âges à l'exception des âges compris entre 15-34 ans ;
- la précocité de l'emploi et le retrait tardif de la vie active (17,2% des actifs occupés ont moins de 15 ans et 4.6 % sont âgés de 65 ans et plus).

### 3.2.3.2 REPARTITION PAR MILIEU DE RESIDENCE

Du point de vue distribution par milieu de résidence, le tableau 3.9 montre que près de 80 % de la population active occupée réside en milieu rural. Ce constat est plus marqué au niveau de la population active occupée féminine (85,6 % de la population active féminine exerce en milieu rural). Dans le milieu rural, les résultats font apparaître un surnombre d'actifs occupés de sexe féminin (près de 94 hommes pour 100 femmes actives occupées). En milieu urbain, on observe le contraire où on décompte 191 hommes exerçant une activité économique pour 100 femmes actives occupées.

**Tableau 3.9: Répartition de la population active occupée (%) par milieu de résidence selon le sexe**

Milieu de Résidence	Masculin	Féminin	Total	RM
Urbain	25,4	14,4	20,1	<b>191,1</b>
Rural	74,6	85,6	79,9	<b>93,9</b>
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	
<b>Effectif</b>	<b>1 728 814</b>	<b>1 603 486</b>	<b>3 332 300</b>	107,8

Source : RGPH-96

### 3.2.3.3 REPARTITION PAR REGION NATURELLE

**Tableau 3.10: Répartition de la population active occupée (%) par région naturelle selon le sexe**

Région Naturelle	Masculin	Féminin	Total	RM
Basse Guinée	20,5	21,1	20,8	104,9
Moyenne Guinée	21,9	26,8	24,3	88,1
Haute Guinée	21,6	19,8	20,7	117,7
Guinée Forestière	21,7	25,3	23,4	92,6
Conakry	14,3	7,0	10,8	218,2
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	
<b>Effectif</b>	<b>1 728 814</b>	<b>1 603 486</b>	<b>3 332 300</b>	107,8

Source : RGPH-96

Le tableau 3.10 fournit la distribution de la population active occupée par région naturelle. Les résultats ne montrent pas d'écart important au niveau de la répartition spatiale de la population active occupée : Moyenne Guinée (24,3 %), Haute Guinée (23,4 %), Basse Guinée (20,8 %) et Haute Guinée (20,7 %). La capitale n'absorbe que près de 11 % de la population active occupée du pays.

### 3.2.3.4 REPARTITION PAR NIVEAU D'INSTRUCTION

Le tableau 3.11 fait apparaître que la quasi-totalité de la population active occupée (89 %) est sans aucun niveau d'instruction. Les femmes sont plus concernées que les hommes : on décompte près de 97 hommes sans niveau d'instruction pour 100 femmes sans niveau d'instruction. Seulement 4 % de la population exerçant une activité économique a un niveau d'instruction du primaire. Il en est de même du secondaire. Le pourcentage de la population occupée ayant un niveau du professionnel ou du supérieur est estimé à 1 %.

**Tableau 3.11: Répartition de la population active occupée (%) par niveau d'instruction selon le sexe**

Niveau d'instruction	Masculin	Féminin	Total	RM
Sans niveau	84,4	94	89,0	96,8
Primaire	5,5	2,5	4,1	241,0
Secondaire	6,1	2,0	4,2	328,4
Professionnel	1,4	0,6	1,0	228,4
Supérieur	2,0	0,4	1,2	610,1
ND	0,6	0,5	0,5	610,1
<b>Total</b>	100	100	100	107,8
<b>Effectif</b>	<b>1 728 814</b>	<b>1 603 486</b>	<b>3 332 300</b>	107,8

Source : RGPH-96

### 3.2.3.5 REPARTITION PAR TYPES DE PROFESSION

Au niveau du RGPH-96, la profession se réfère au type d'activité exercée par un individu. La nomenclature utilisée pour classer les différents types de profession des actifs occupés ou en chômage est basée sur la Classification Internationale Type des Professions (CITP). Comme indiqué plus haut, 10 grands groupes ont été retenus pour les besoins de l'analyse. Ce sont :

- Groupe 1** : Membres de l'exécutif et des corps de législatifs et cadres supérieurs de l'administration publique et des entreprises privées ;
- Groupe 2** : Professions intellectuelles et scientifiques ;
- Groupe 3** : Professions intermédiaires ;
- Groupe 4** : Employés de type administratif ;
- Groupe 5** : Personnel des services et vendeurs de magasins et de marché ;
- Groupe 6** : Agriculteurs, éleveurs, pêcheurs, exploitants forestières ouvriers qualifiés de l'agriculture et de la pêche ;
- Groupe 7** : Ouvriers manœuvres non agricoles et artisans ;
- Groupe 8** : Conducteurs d'installations et des machines ;
- Groupe 9** : Ouvriers et employés non qualifiés et autres ;
- Groupe 10** : Forces armées.

Le tableau 3.12 fournit la répartition par types de professions selon le sexe.

Les résultats montrent qu'au niveau de l'ensemble du pays, plus de 80 % des actifs occupés exercent en qualité d'agriculteurs ou d'éleveurs ou de pêcheurs ou d'exploitants forestiers (82 % pour les actifs occupés de sexe féminin et près de 70 % pour les actifs occupés de sexe masculin). Le second groupe par importance est celui des ouvriers, manœuvres non agricoles et autres qui totalisent 9,3% des actifs occupés. Le personnel des services et vendeurs de magasin ou de marchés représentent 3,2% de la population active occupée. Au niveau des femmes, ce groupe vient en seconde position (11% des femmes actives occupées) après celui d'agriculteurs, éleveurs, pêcheurs, exploitant forestiers et ouvrier qualifiés de l'agriculture et de la pêche.

**Tableau 3.12 : Répartition des actifs occupés (%) par types de profession selon le sexe**

Types de professions	Masculin	Féminin	Total
Membre de l'exécutif et des corps de législatifs. Cadres supérieurs de l'administration publique dirigeants et cadres supérieurs d'entreprise.	0,3	0,1	0,2
Professions intellectuelles et scientifiques	0,2	0,5	0,4
Professions intermédiaires	0,1	0,3	0,2
Employés de type administratif	0,1	0,2	0,2
Personnel des services et vendeurs de magasins et de marché.	7,2	11,0	3,2
Agriculteurs, éleveurs, pêcheurs, exploitants forestiers, ouvriers qualifiés de l'agriculture et de la pêche	69,8	82,0	80,1
Ouvriers manœuvres non agricoles.	14,0	3,2	9,3
Conducteurs d'installations et des machines	4,2	0,0	2,3
Ouvriers et employés non qualifiés	1,4	1,4	1,5
Forces Armées	0,7	0,0	0,4
Autres	0,2	0,1	0,1
Non déclarés	1,8	2,1	2,1
Total	100	100	100
Effectif	1 728 814	1 603 486	3 332 300

Source : RGPH-96

La ventilation de la population active occupée par type de professions exercées selon le milieu de résidence fait ressortir les constats suivants (voir tableau 3 en annexe):

- en milieu rural, près de 90% de la population active occupée exerce en qualité d'agriculteurs ou éleveurs ou exploitants forestiers ou ouvriers qualifiés de l'agriculture et de la pêche. Ce ratio s'élève à 92,7% pour les actifs occupés du sexe féminin et près de 87% pour ceux du sexe masculin ;
- en milieu urbain, la profession dominante est le personnel de service ou vendeurs de magasin et de marché qui représente 33% de la population active occupée exerçant dans ce milieu. Au niveau des individus de sexe féminin exerçant cette profession, ce pourcentage atteint 54,7%. Le second groupe par importance est celui des ouvriers et manœuvres non agricoles qui totalise plus de 29% de la population active occupée en milieu urbain. Les professions liées au secteur primaire sont peu développées dans ce milieu (moins de 10% des actifs occupés).

### 3.2.3.6 REPARTION PAR STATUT DANS LA PROFESSION

Le tableau 3.13 fournit la répartition de la population occupée par statut dans la profession selon le sexe.

**Tableau 3.13 : Répartition de la population occupée (%) par statut dans la profession selon le sexe.**

Situation dans la profession	Masculin	Féminin	Ensemble
Employeur	0,5	0,1	0,3
Salarié Administration Publique	3,5	1,0	2,3
Salarié Secteur Mixte	0,8	0,1	0,5
Salarié Secteur Privé	2,3	0,4	1,4
Indépendant	58,4	47,0	52,9
Apprenti	4,9	1,5	3,3
Aide familial	26,8	47,8	36,9
Coopérative	0,2	0,1	0,2
N.D	2,5	1,9	2,2
Total	100,0	100,0	100,0
Effectif	1 728 814	1 603 486	3 332 300

Source : RGPH-96

Les résultats montrent que près de 53% des actifs occupés exercent en qualité d'indépendants. Les aides familiaux représentent près de 37% des individus ayant exercé un emploi au cours de la période de référence. Les salariés ne totalisaient en 1996 que 4,2% de la population active occupée. Le poids de l'Administration Publique. Dans le total des emplois actuellement occupés est de 2,3 %. On notera également la faiblesse du secteur privé qui n'absorbe que 1,4% du total des emplois occupés en 1996.

Examinée sous l'angle du sexe, la structure demeure inchangée: 47% des femmes exerçant une activité économique ont un statut d'indépendantes contre 58,4% chez les hommes. Les aides familiaux du sexe féminin représentent près de 48% de la population active féminine contre près de 27% au niveau des actifs occupés de sexe masculin. On décompte plus de salariés au niveau des actifs occupés de sexe masculin (6,6%) qu'au niveau des femmes occupées (1,5%).

**Tableau 3.14 : Répartition de la population occupée (%) par statut dans la profession selon le milieu de résidence**

Situation dans la profession	Urbain	Rural	Ensemble
Employeur	0,9	0,1	0,3
Salarié Administration Publique	9,2	0,6	2,3
Salarié Secteur Mixte	1,8	0,1	0,5
Salarié Secteur Privé	5,8	0,3	1,4
Indépendant	57,4	51,8	52,9
Apprenti	13,2	0,8	3,3
Aide familial	7,2	44,4	36,9
Coopérative	0,4	0,1	0,2
N.D	4,0	1,8	2,2
Total	100,0	100,0	100,0
Effectif	669 997	2 662 303	3 332 300

Source : RGPH-96

Examiné sous l'angle du milieu de résidence, le tableau fait apparaître que les actifs occupés en milieu rural exercent en majorité en qualité d'indépendants (près de 52% des emplois de ce milieu) ou d'aides familiaux (44,4 % des emplois). En milieu urbain, les individus ayant enregistré une occupation au cours de la période de référence travaillent en qualité d'indépendants (57,4 % des emplois de ce milieu), de salariés (près de 17 % des emplois urbains) ou d'apprentis (13,2 %). On notera le faible pourcentage d'individus exerçant comme aides familiaux (7,2 %).

La distribution par statut selon les régions naturelles des actifs occupés est fournie par le tableau 3.15. L'examen du tableau montre qu'au niveau de l'ensemble des régions, à l'exception de la Basse Guinée et de la haute Guinée, la population exerçant en qualité d'indépendants dépasse la moyenne nationale. Les aides familiaux constituent la seconde composante de la population active occupée à l'exception de la capitale et représentent au niveau de certaines régions des proportions élevées : près de 54% et 47,4% respectivement, de la population active occupée de la Haute Guinée et de la Basse Guinée. Au niveau de Conakry, c'est les salariés qui occupent la seconde place (21,5 % de la population active occupée), suivis par les apprentis (16 %).

**Tableau 3.15 : Répartition de la population active occupée (%) par statut dans la profession selon la région naturelle**

Situation dans la profession	Basse Guinée	Moyenne Guinée	Haute Guinée	Guinée Forestière	Conakry	Ensemble
Employeur	0,2	0,1	0,2	0,2	0,7	0,2
Salarié	3,3	1,7	1,9	2,2	21,5	1,8
Indépendant	46,1	63,8	42,8	56,6	58,6	56,1
Apprentis	2,8	1,8	1,1	1,8	16,0	3,5
Aide familial	47,4	32,5	53,9	39,1	2,7	38,2
Coopérative	0,2	0,1	0,1	0,1	0,5	0,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH-96

### 3.2.3.7 REPARTITION PAR BRANCHES ET SECTEURS D'ACTIVITE

La classification utilisée pour cerner les types d'activités Classification Internationale Type des Industries (CITI). Pour les besoins de l'analyse, la classification suivante des branches en secteurs d'activités a été adoptée :

- **Secteur primaire** : agriculture , élevage, pêche, sylviculture, exploitation forestière, chasse, artisanat et industries extractives;
- **Secteur secondaire** : industrie manufacturière, bâtiments et travaux publics;
- **Secteur tertiaire** : électricité, gaz, eau, commerce, services fournis aux collectivités et aux particuliers.

Le tableau 3.16 fournit la répartition de la population active occupée par secteur et branche d'activité selon le sexe et le milieu de résidence.

L'examen de ce tableau montre que le secteur primaire absorbe près de 76 % des actifs occupés (82,5% des actifs occupés de sexe féminin et 69,6% des actifs occupés de sexe masculin). La prédominance de ce secteur dans les activités économiques, fait de la Guinée un

pays essentiellement agricole. Ce qui n'est pas surprenant d'autant plus que la majeure partie de la population active occupée vit en milieu rural et pratique l'agriculture (91 % de la population rurale occupée).

Le second secteur par importance est le secteur tertiaire qui absorbe 21,3% de la population active occupée (25,3% des actifs de sexe masculin et 17,1% des actifs de sexe féminin). Ce secteur est surtout important en milieu urbain où il absorbe 79,5 % de la population urbaine occupée (87,5 % des actifs occupés de sexe féminin et 75,3 % des actifs occupés de sexe masculin). On notera le poids prépondérant des branches "Commerce, Restaurant, Hôtels" et "Services sociaux" qui emploient respectivement, 40,5% et 21,4% de la population active du milieu urbain. La contribution de la branche d'activité "Commerce, Restaurant, Hôtels" au niveau des emplois féminins en milieu urbain est très significative et représente 58,4% des emplois féminins dans ce milieu.

Les résultats du RGPH-96 font apparaître la faiblesse du secteur secondaire où n'exerce qu'une proportion insignifiante de la population active occupée (près de 3% dont 2,7% imputable à la seule branche d'industrie manufacturière).

**Tableau 3.16 : Répartition de la population active occupée (%) par secteur et branche d'activité selon le milieu de résidence et le sexe**

Secteurs et branches d'activités	Urbain			Rural			Ensemble		
	M	F	T	M	F	T	M	F	T
<b>Primaire dont :</b>	<b>11,7</b>	<b>11,2</b>	<b>11,6</b>	<b>89,4</b>	<b>94,6</b>	<b>92,0</b>	<b>69,6</b>	<b>82,5</b>	<b>75,8</b>
1. Agriculture, élevage, pêche, chasse, sylviculture, exploitation Forestière, aquaculture	9,8	10,7	10,2	88,0	94,1	91,0	68,0	82,0	74,7
2. Industries extractive.	1,9	0,5	1,4	1,4	0,5	1,0	1,6	0,5	1,1
<b>Secondaire dont :</b>	<b>13,0</b>	<b>1,3</b>	<b>8,9</b>	<b>2,5</b>	<b>0,2</b>	<b>1,3</b>	<b>5,1</b>	<b>0,4</b>	<b>2,9</b>
3. Industrie .Manufact.	12,2	1,1	8,4	2,5	0,2	1,3	4,9	0,4	2,7
4. BTP	0,8	0,2	0,5	0,0	0,0	0,0	0,2	0,0	0,2
<b>Tertiaire dont :</b>	<b>75,3</b>	<b>87,5</b>	<b>79,5</b>	<b>8,1</b>	<b>5,2</b>	<b>6,7</b>	<b>25,3</b>	<b>17,1</b>	<b>21,3</b>
5. Electricité, gaz et eau	9,5	0,2	6,3	1,3	0,0	0,7	3,4	0,0	1,8
6. Commerce, Restaurant Hôtel	31,2	58,4	40,5	3,1	4,2	3,7	10,3	12,1	11,1
7. Transport et communication	0,6	0,8	0,7	0,0	0,1	0,1	0,2	0,2	0,2
8. Banques et Assurances	13,4	0,6	9,0	1,0	0,0	0,5	4,2	0,1	2,2
9. Services sociaux	19,0	26,0	21,4	2,5	0,6	1,5	6,7	4,3	5,5
10. Personnel domestiques	1,0	1,2	1,1	0,1	0,3	0,1	0,3	0,4	0,4
11. Org Internat.	0,6	0,3	0,5	0,1	0,0	0,1	0,2	0,0	0,1
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

Source : RGPH-96



### 3.2.4 POPULATION ACTIVE AU CHOMAGE

Cette population constitue la seconde composante de la population active. Au niveau du RGPH-96, la distinction a été faite entre les chômeurs ayant déjà travaillé et ceux en quête d'un premier emploi.

Comme il a été indiqué plus haut, est considéré comme chômeur, tout actif qui n'a pas travaillé au cours de la période de référence (et ce pour autres raisons que maladie, congé, grève, intempérie ou chômage technique), qui est disponible pour travailler et qui recherche activement un emploi.

Les difficultés pour cerner le chômage à travers un recensement ont été évoquées plus haut car la seule question qui a été posée aux individus concerne leur situation individuelle par rapport à l'emploi (occupé, chômeurs ayant déjà travaillé et individus à la recherche d'un premier emploi). Mieux, la période de référence en milieu rural est beaucoup trop longue (12 derniers mois), alors que le BIT recommande une période beaucoup plus courte pour cerner le chômage actuel (7 derniers jours). Ce qui sous-estime considérablement le chômage en milieu rural et masque un sous-emploi chronique pendant la saison sèche.

#### 3.2.4.1 VOLUME GLOBAL

Le tableau 3.17 fournit la répartition de la population active au chômage selon le sexe.

Le RGPH-96 a permis de dénombrier 54.461 chômeurs, soit 1,6% de la population active. Les chômeurs ayant déjà travaillé représentent plus de la moitié de la population active en chômage (51,4%) et seulement 0,8 % de la population active. Quant aux chômeurs en quête d'un premier emploi, le RGPH-96 en a dénombrier 26.463 individus, soit 48,6% de la population active en chômage et également près de 0,8% de la population active. Du point de vue sexe, on décompte 306 chômeurs de sexe masculin pour 100 chômeurs de sexe féminin.

**Tableau 3.17: Répartition de la population active au chômage selon le sexe**

Catégorie	Masculin	Féminin	Total	%
Chômeurs ayant déjà travaillé	21.369	6.629	27.998	51,4
Chômeurs en quête 1 <sup>er</sup> emploi	19.693	6.770	26.463	48,6
<b>Effectifs</b>	<b>41.062</b>	<b>13.399</b>	<b>54 461</b>	<b>100</b>

Source : RGPH-96

### 3.2.4.2 PRINCIPALES CARACTERISTIQUES

La distinction sera faite entre chômeurs ayant déjà travaillé et ceux en quête du premier emploi.

La population des chômeurs ayant déjà travaillé, présente les caractéristiques suivantes (voir tableau 3.18):

- une forte concentration à Conakry. Plus de la moitié des chômeurs ayant déjà travaillé se trouve à Conakry. Les autres régions les plus touchées sont la Guinée Forestière (près de 17% des chômeurs ayant déjà travaillé) et la Basse Guinée (près de 13% des chômeurs ayant déjà travaillé) ;
- environ 57,3 % des chômeurs ont un niveau d'instruction du secondaire ou plus même si le pourcentage de chômeurs sans niveau d'instruction est élevé (32%) ;

**Tableau 3.18 : Répartition des chômeurs ayant déjà travaillé (%) par région naturelle et niveau d'instruction selon le sexe**

	Masculin	Féminin	Ensemble
<b>Région</b>			
Basse Guinée	12,6	13,5	12,8
Moyenne Guinée	10,1	9,7	10,0
Haute Guinée	7,1	15,3	9,0
Guinée Forestière	14,0	25,6	16,8
Conakry	56,2	35,9	51,4
Total	100,0	100,0	100,0
<b>Niveau d'instruction</b>			
Sans niveau	31,6	33,4	32,0
Primaire	9,5	6,2	8,7
Secondaire	16,4	14,8	16,0
Professionnel	17,2	31,2	20,7
Supérieur	24,1	12,7	21,3
Non déclaré	1,2	1,7	1,3
Total	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH-96

S'agissant de la population des chômeurs en quête d'un premier emploi, elle présente les mêmes caractéristiques que celle de la population des chômeurs ayant déjà travaillé (voir tableau 3.19) :

- la majeure partie des chômeurs de cette catégorie (85,7%) réside en milieu urbain ;
- Conakry abrite près de 62% des chômeurs en quête d'un premier emploi suivi de la Basse Guinée (près de 13%) et de la Guinée Forestière (10,6%) ;
- Les chômeurs en quête d'un premier emploi sont d'un niveau d'instruction élevé (près de 37% ont un niveau d'instruction du supérieur et 35,2 % possèdent un niveau d'instruction de niveau professionnel) ;

**Tableau 3.19: Répartition de la population active à la recherche du premier emploi (%) par milieu de résidence, région naturelle et niveau d'instruction selon le sexe**

	Masculin	Féminin	Ensemble
<b>Milieu de résidence</b>			
Urbain	84,6	88,4	85,7
Rural	15,4	11,6	14,3
Total	100	100	100
<b>Région naturelle</b>			
Basse Guinée	13,1	11,9	12,8
Moyenné Guinée	6,9	7,6	7,1
Haute Guinée	7,5	8,1	7,7
Guinée Forestière	11,4	8,4	10,6
Conakry	61,1	64,0	61,8
Total	100,0	100,0	100,0
<b>Niveau d'instruction</b>			
Sans niveau	9,1	5,0	8,0
Primaire	6,1	6,1	5,8
Secondaire	13,5	14,8	14,1
Professionnel	28,8	53,1	35,2
Supérieur	42,5	21,0	36,9
Total	100	100	1000

Source : RGPH-96

### 3.2.4.3 TAUX DE CHOMAGE

Le tableau 3.20 fournit le taux de chômage (nombre de chômeurs rapportés à la population active) par tranche d'âges quinquennaux selon le milieu de résidence et le sexe.

L'examen du tableau montre que le taux de chômage pour l'ensemble du pays est estimé à 1,6%. Les principaux résultats sont les suivants :

- Le chômage est surtout un phénomène urbain et affecte près de 6% de la population active de ce milieu. En milieu urbain, les taux de chômage pour les individus de sexe masculin devient plus important et atteint près de 7% de la population active masculine contre seulement 4% pour la population active féminine.
- Le chômage augmente régulièrement avec l'âge pour atteindre 3 % au niveau de la tranche d'âge 30-34 ans puis décroît à partir de ces âges. On constate néanmoins des taux élevés de chômage même au niveau des tranches d'âges 80-84 ans et 90 ans et plus (respectivement 3,7% et 3,6%). Ce qui dénote un retrait tardif des personnes du troisième âge du système de production ;

- Le chômage augmente avec le niveau d'instruction : 0,6 % pour les individus sans niveau et 22,5 % pour les individus ayant un niveau d'instruction du supérieur (voir tableau 3.21).

**Tableau 3.20 : Taux de chômage de la population active au chômage (%) par groupes d'âge selon le milieu de résidence et sexe**

Groupe d'âges	Urbain			Rural			Ensemble		
	M	F	Total	M	F	Total	M	F	Total
6-9	18,1	8,9	10,5	0,4	0,4	0,4	0,7	0,6	0,7
10-14	3,6	2,8	3,2	0,5	0,4	0,4	0,7	0,6	0,7
15-19	2,4	1,3	1,9	0,5	0,2	0,3	1,0	0,4	0,6
20-24	4,2	3,4	3,6	0,7	0,2	0,4	2,0	0,8	1,4
25-29	9,1	5,6	7,9	0,9	0,2	0,5	4,1	1,2	2,6
30-34	10,5	6,2	9,1	1,0	0,2	0,5	4,7	1,4	3,1
35-39	8,7	5,3	7,6	0,8	0,2	0,5	3,6	1,2	2,4
40-44	7,2	4,4	6,4	1,0	0,2	0,5	3,2	1,0	2,6
45-49	5,4	2,5	4,6	0,5	0,2	0,4	2,0	0,5	1,4
50-54	5,6	1,5	4,4	0,4	0,2	0,2	1,8	0,3	1,1
55-59	5,8	2,2	4,8	0,4	0,6	0,5	1,5	0,8	1,2
60-64	5,5	1,0	4,2	0,3	0,2	0,3	1,2	0,3	0,8
65-69	4,5	1,5	3,8	0,3	0,3	0,3	0,9	0,4	0,7
70-74	3,9	2,1	3,4	0,5	0,8	0,6	0,9	0,9	0,9
75-79	2,8	1,6	2,6	0,6	1,1	0,8	0,8	1,1	0,4
80-84	2,5	3,4	3,5	1,0	2,5	1,4	1,2	2,6	3,7
85-89	3,9	1,4	3,4	1,3	3,0	1,6	1,5	2,8	1,7
90 et +	6,0	4,5	5,5	3,3	3,7	3,4	3,5	3,8	3,6
<b>Total</b>	<b>6,9</b>	<b>4,0</b>	<b>5,9</b>	<b>0,6</b>	<b>0,3</b>	<b>0,4</b>	<b>2,3</b>	<b>0,8</b>	<b>1,6</b>

Source : RGPH-96

**Tableau 3.21 : Taux de chômage de la population active au chômage (%) par niveau d'instruction selon le sexe**

Niveau d'instruction	Masculin	Féminin	Ensemble
Sans niveau	0,6	0,3	0,6
Primaire	3,9	2,1	3,4
Secondaire	6,0	5,2	5,9
Professionnel	43,5	28,9	25
Supérieur	22,4	23,3	22,5
Total	2,3	0,8	1,6

Source : RGPH-96

## CONCLUSION

La Participation de la population guinéenne à l'activité économique est très appréciable. Le taux global d'activité se situe à 60,7 %. (65,4 % pour le sexe masculin et 56,2 % pour le sexe féminin).

La précocité de l'emploi a été mis en évidence par les résultats du RGPH-96 : le taux d'activité est de 31,4 % pour les enfants âgés de 6-9 ans et 37 % pour ceux âgés de 10-14 ans). En milieu rural, le phénomène est plus marqué et le taux d'activité des enfants âgés de 10-14 ans atteint 51 %. Les enfants s'investissent généralement en qualité d'aides familiaux dans les activités agricoles et de ce fait sont en marge du système scolaire. Les résultats du RGPH-96 montrent également que 16,3 % de la population active est constitué d'enfants travailleurs c'est à dire âgés de moins de 15 ans, ce qui nécessite le renforcement des mesures de protection des enfants conformément à la convention internationale sur les droits des enfants. Une seconde caractéristique de la structure de la population active concerne, le retrait tardif des vieilles personnes du système de production. Ce qui traduit le fait qu'une partie non négligeable des vieilles personnes évolue dans le système informel agricole, en marge de tout système de prise en charge.

Les résultats du RGPH-96 ont montré que la majeure partie de la population active (79 %) vit en milieu rural. Les actifs occupés représentent 98,4 % de la population active et exercent principalement dans le secteur primaire en qualité d'indépendants ou d'aides familiaux. Ce secteur absorbe près de 76 % de la population active occupée (dont près de 75 % imputable à la seule branche agriculture)

En milieu rural, le secteur primaire représente 92 % du total des emplois de ce milieu. La branche agriculture y contribue pour 91 %. Ce qui fait de notre pays, un pays essentiellement agricole. Les taux d'activité féminine sont très élevés dans ce milieu (67,5 %). En milieu urbain, le secteur tertiaire constitue le principal secteur d'activité. Il emploie 79 % de la population active occupée de ce milieu. Les branches dominantes du point de vue emploi sont les branches « commerce, restaurant, hôtel » (40% des emplois urbains) et la branche « secteurs sociaux » (21 % des emplois urbains)

Le RGPH-96 a révélé au niveau de l'ensemble du pays, un surnombre de main-d'œuvre masculine (107 actifs occupés de sexe masculin pour 100 actifs occupés de sexe féminin). En milieu rural, les résultats ont montré un surnombre d'actifs occupés de sexe féminin (près de 94 hommes pour 100 femmes occupées).

Les résultats du RGP-96 font état de la faible qualification des ressources humaines disponibles. En effet, environ 89 % de la population active occupée est sans niveau d'instruction.

S'agissant du chômage, les résultats ont montré que le recensement n'est pas une opération appropriée pour cerner le phénomène. Cependant, les résultats ont permis de montrer l'ampleur du phénomène en milieu urbain où le taux de chômage atteint près de 6 %. Le fait que plus de 48 % des chômeurs soient des jeunes en quête d'un premier emploi (de niveau d'instruction du professionnel ou de l'universitaire) est révélateur de la rigidité du marché de l'emploi et des préoccupations dans ce domaine.

## **BIBLIOGRAPHIE**

- 1 Direction Nationale de la Statistique, (1996) : Manuel de l'agent recenseur du RGPH-96 ;
- 2 Direction Nationale de la Statistique: Rapport final du Recensement Général de la Population et de l'Habitation de 1983 ;
- 3 Direction Nationale de la Statistique : Rapport final de l'EIBC (1994-1995) ;

## ANNEXES

**Tableau 1 : Taux de non-réponses selon les variables d'étude, par milieu de résidence**

Variables d'étude	Lieu de résidence	Sexe		
		Masculin	Féminin	Ensemble
Situation dans la profession	Urbain	4,9	3,7	4,5
	Rural	2,1	1,5	1,8
	Ensemble	2,8	2,9	2,7
Profession	Urbain	3,1	3,6	3,3
	Rural	1,4	2,0	1,7
	Ensemble	1,8	2,2	2,0
Branche d'activité	Urbain	1,7	1,8	1,7
	Rural	3,1	3,0	3,0
	Ensemble	2,7	2,8	2,8

Source : RGPH-96

**Tableau 2 : Rapport de masculinité de la population en âge d'activité par groupe d'âges selon le milieu de résidence**

Groupes d'âges	Rapport de masculinité		
	Urbain	Rural	Ensemble
6-9	98,1	108,1	105,2
10-14	99,3	122,6	114,6
15-19	106,1	82,6	90,3
20-24	116,4	64,5	82,0
25-29	107,4	61,9	74,9
30-34	108,0	67,2	78,9
35-39	113,7	77,2	86,8
40-44	136,4	82,5	96,3
45-49	129,4	94,7	102,5
50-54	132,6	81,3	92,1
55-59	156,0	103,2	114,4
60-64	135,6	74,2	84,7
65-69	158,5	100,5	110,8
70-74	87,2	84,8	85,3
75-79	90,7	120,2	115,3
80-84	66,8	90,3	85,4
85-89	78,2	122,7	112,9
90 et +	71,6	8,1	92,2
<b>Total</b>	<b>110,0</b>	<b>82,8</b>	<b>93,7</b>

Source : RGPH-96

**Tableau 3 : Répartition des actifs occupés (%) par types de professions selon le milieu de résidence et le sexe**

<b>URBAIN</b>			
<b>Groupes de professions</b>	<b>Masculin</b>	<b>Féminin</b>	<b>Total</b>
Membre de l'exécutif et des corps de législatifs. Cadres supérieurs de l'administration publique dirigeants et cadres supérieurs d'entreprise.	1,0	0,3	0,8
Professions intellectuelles et scientifiques	5,7	3,4	4,9
Professions intermédiaires	3,3	2,1	2,9
Employés de type administratif	0,5	1,6	0,9
Personnel des services et vendeurs de magasins et de marché.	23,6	54,7	33,0
Agriculteurs, éleveurs, pêcheurs, exploitants forestiers, ouvriers qualifiés de l'agriculture et de la pêche	9,3	10,4	9,7
Ouvriers manœuvres non agricoles.	35,5	18,0	29,3
Conducteurs d'installations et des machines	13,3	0,2	8,8
Ouvriers et employés non qualifiés	4,0	5,3	4,4
Forces Armées	2,1	0,2	1,5
Autres	0,6	0,2	0,5
Non déclarés	3,1	3,6	3,3
Ensemble	100,0	100,0	100,0
<b>RURAL</b>			
<b>Groupes de professions</b>	<b>Masculin</b>	<b>Féminin</b>	<b>Total</b>
Membre de l'exécutif et des corps de législatifs. Cadres supérieurs de l'administration publique dirigeants et cadres supérieurs d'entreprise.	0,1	0,0	0,0
Professions intellectuelles et scientifiques	0,7	0,1	0,4
Professions intermédiaires	0,2	0,0	0,1
Employés de type administratif	0,0	0,0	0,0
Personnel des services et vendeurs de magasins et de marché.	2,3	3,7	3,0
Agriculteurs, éleveurs, pêcheurs, exploitants forestiers, ouvriers qualifiés de l'agriculture et de la pêche	86,7	92,7	89,9
Ouvriers manœuvres non agricoles.	6,7	0,7	3,6
Conducteurs d'installations et des machines	1,1	0,0	0,5
Ouvriers et employés non qualifiés	0,6	0,8	0,7
Forces Armées	0,1	0,0	0,1
Autres	0,1	0,0	0,0
Non déclarés	1,4	2,0	1,7
Ensemble	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH-96